



Kibili

L'huile d'avocat,
un levier de développement
pour la Guinée



Un projet
d'Enfants des collines

Le Projet Kibili a pour objectif global de contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, à travers la valorisation des pertes post-récoltes de l'avocat, par l'amélioration des circuits commerciaux et sa transformation en huile.



- ◆ En Guinée, à une centaine de kilomètres au Nord-Est de la capitale Conakry, se trouve la chaîne montagneuse de Kibili. Cette région est souvent citée pour son climat tropical, sa terre riche, et surtout pour la qualité de ses fruits dont la réputation est reconnue dans tout le pays.

Pourtant, malgré cette apparente richesse, un tiers de la population y souffre d'insécurité alimentaire. Les pertes post-récoltes sont la première cause de cette insuffisance nutritionnelle. Pour l'avocat, qui est le fruit le plus abondamment cultivé dans la région de Kibili, les pertes peuvent dépasser les 50%.

Le manque d'infrastructures de stockage, l'enclavement qui rend difficile l'acheminement du fruit sur les marchés locaux, tout comme le manque de connaissances et de moyens pour transformer et tirer profit de cette ressource sont à l'origine de ces pertes.

L'objectif du Projet Kibili est de répondre à ce problème en mettant sur pied une innovation paysanne ciblée en termes technique et organisationnel qui soit adaptée au contexte naturel et sociétal de la région.

L'innovation technique passera par l'élaboration d'une presse capable d'extraire l'huile d'avocat de façon artisanale, sans ressources énergétiques non-renouvelables, afin de valoriser les pertes post-récoltes de l'avocat dans cette région enclavée. En parallèle, la mise en place d'une entreprise sociale et solidaire adaptée au contexte sociologique de Kibili, qui sera entre les mains des familles de producteurs, permettra de gérer de façon équitable l'unité de transformation et de réinvestir les bénéfices dans le bien commun et la redynamisation des villages.

Le projet Kibili propose ainsi de penser la filière de l'avocat dans sa globalité, en intervenant sur toute la chaîne de valeurs, afin de réduire autant que possible les pertes post-récoltes.

LA VALORISATION DE L'AVOCAT

POURQUOI ? Contrairement aux idées reçues, la production agricole est abondante en Guinée, comme dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. Malheureusement, les récoltes ne sont que très peu valorisées et une grande partie se perd avant même d'avoir atteint les marchés régionaux. Les producteurs n'ont pas les moyens ou parfois les connaissances pour stocker, conditionner ou encore transformer leurs fruits et légumes.

La valorisation des aliments périssables à travers leur transformation est une des réponses aux problématiques de sécurité alimentaire en Afrique Sub-saharienne, particulièrement dans les zones enclavées. Dans ces régions, les stocks ne peuvent être entièrement écoulés au moment du pic de production, et leur transformation est donc essentielle pour permettre une gestion des ressources étalée dans le temps.

La transformation, qui ne nécessite pas l'augmentation des superficies cultivées parce qu'elle travaille sur la rentabilisation de l'existant, permet de prolonger la durée de vie des aliments grâce à la mise en place de procédés simples et innovants. Cela permet d'agir directement sur la sécurité alimentaire à travers la conservation des produits, ce qui engendre une augmentation des revenus pour les producteurs.

COMMENT ? L'avocat est le principal aliment cultivé dans la région de Kibili. Mais, n'ayant aucun moyen de le transformer, les villageois, qui sont tous producteurs, voient la moitié de leur récolte dépérir à même le sol. Pourtant, le marché de l'avocat est en pleine expansion à travers le monde, et sa transformation en huile pourrait offrir un débouché rentable pour ces familles.

La majorité de l'huile produite à travers le monde est extraite à chaud et de façon industrielle pour réduire les coûts de production. À travers ce mode d'extraction, les producteurs ne profitent que très peu de la plus-value obtenue par la transformation, car elle bénéficie d'abord aux industriels. De plus, les producteurs des zones rurales enclavées restent à l'écart des usines et ne peuvent donc pas valoriser leurs récoltes. Enfin, l'extraction à chaud dénature l'huile et la rend moins bénéfique pour la santé et la cosmétique.

Le Projet Kibili est innovant parce qu'il souhaite mettre en place un procédé d'extraction d'huile à froid, artisanal et basé uniquement sur des énergies renouvelables.

L'huile ainsi produite sera de haute qualité, très peu courante sur le marché et particulièrement prisée par les consommateurs et les entreprises, qu'elles soient dédiées à l'agroalimentaire ou aux cosmétiques. Les huiles pressées à froid sont beaucoup plus odorantes et intenses en goût et peuvent être utilisées directement, sans raffinage additionnel, par exemple comme huiles de table.



La moitié des avocats produits dans la région de Kibili sont perdus avant d'atteindre le marché local. Leur transformation en huile permettrait de valoriser ces pertes.

AVEC QUI ?

Enfants des collines

L'association « Enfants des collines » travaille depuis dix ans dans la coopération de développement en Afrique de l'Ouest.

Elle y a élaboré des programmes de lutte contre le trafic d'enfants, de microcrédit pour la création d'activités génératrices de revenus (huile de palme, savons, petite restauration, etc.), de crédit à l'élevage et à l'agriculture biologique, d'accès à l'eau potable et de construction d'écoles et de sanitaires.

Le Centre de recherche agronomique pour le développement (Cirad)

Le Cirad est un centre de recherche français, basé à Montpellier, qui répond, avec les pays du Sud, aux enjeux internationaux de l'agriculture et du développement.

Le Cirad produit, en partenariat avec les pays du Sud et les acteurs du développement, de nouvelles connaissances pour accompagner le développement agricole et contribuer au débat sur les grands enjeux mondiaux de l'agronomie. Ses activités relèvent des sciences du vivant, des sciences sociales et des sciences de l'ingénieur appliquées à l'agriculture, à l'alimentation et aux territoires ruraux.

Union des producteurs de Samaya Guyafere

L'Union des producteurs de Samaya Guyafere, qui signifie littéralement l'Union du sommet de la montagne, a été créée en décembre 2011 à la suite d'une scission avec l'Union de Samoukiri Samaya (l'Union des plaines) qui ne représentait pas suffisamment les intérêts des producteurs de la région de Kibili.

L'Union de Guyafere couvre les villages perchés sur les montagnes de Kibili. Elle compte 19 groupements composés de 532 adhérents dont 319 femmes et 213 hommes.

NAISSANCE DU PROJET KIBILI

Le projet Kibili est né durant la mise en place du Projet Italien de Sécurité Alimentaire (2009 à 2013) auquel a participé Clea Rupp (initiatrice du projet Kibili) et s'appuie sur le savoir de terrain accumulé durant ces années, ainsi que sur la collaboration déjà ancienne avec l'Union des producteurs de Samaya Guyafere, dans la région de Kibili. L'idée du projet est née à la suite des nombreux entretiens menés par Clea Rupp auprès des producteurs des montagnes sur les difficultés commerciales qu'ils rencontraient et sur la valorisation de leur production. En 2014, Romain Javaux rejoint le projet et apporte son savoir-faire dans l'agronomie et sa connaissance aigüe du terrain.

Depuis 2015, l'équipe bénéficie du soutien logistique et technique du Cirad, qui prend en charge dans ses locaux la recherche d'une méthode d'extraction à froid de l'huile d'avocat.

“ Un tiers de la population guinéenne souffre de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, révèle une enquête conjointe menée récemment par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et le ministère guinéen de l'Agriculture ”

Source : Programme Alimentaire Mondial

MISE EN PLACE DU PROJET KIBILI (2012-2015)

Recherche de terrain

La recherche de terrain a permis d'avoir une documentation précise sur la zone et des rapports sur la production fruitière des montagnes de Kibili. Des partenaires potentiels pour la sous-traitance de certaines activités ont déjà été rencontrés et les autorités locales traditionnelles et institutionnelles ont été informées et intégrées au projet durant toute la phase de recherche. En 2014 et 2015, Mamadou Dian Diallo, un ancien membre du Projet Italien de Sécurité Alimentaire lui aussi et coordinateur local du projet Kibili, a continué les missions de prospection pour affiner la connaissance du terrain et des besoins et poursuivre les discussions avec la population locale.

Recherche technique

Un partenariat de recherche a été mis en place avec le Cirad au début de l'année 2015 afin de trouver un mode d'extraction à froid adapté au contexte des milieux ruraux.

Deux stagiaires, encadrés par un chercheur du Cirad, ont débuté les expérimentations afin de tester différentes méthodes et de connaître les rendements des presses. Les stagiaires étudient également les questions de conservation, d'oxydation et de composition de l'huile, selon les modes d'extraction et selon les besoins des domaines pharmaceutiques, cosmétiques ou culinaires.

Recherche commerciale

Des premières recherches commerciales au Kenya en mai 2014 et au Mexique en décembre 2014 ont été réalisées en préalable à la mise en place du projet. Ces enquêtes ont permis d'avoir des informations sur les différents modes de production au niveau mondial et sur le commerce international de l'huile d'avocat.

Ces enquêtes ont permis de savoir que seuls la Nouvelle-Zélande et le Kenya produisent une huile de qualité par extraction à froid avec des labels de commerce équitable et biologique. Mais ces systèmes n'utilisent pas une méthode artisanale qui permettrait aux producteurs d'avoir directement accès à la valorisation de leur produit.

UN PROJET DÉVELOPPÉ SUR DEUX PRINCIPES:

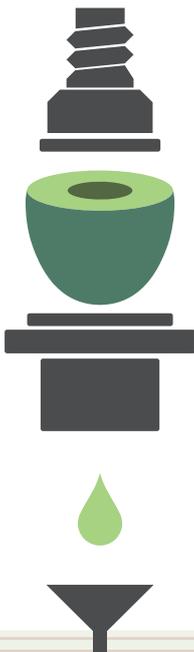
L'Économie sociale et solidaire

L'ESS est un «secteur économique privé à lucrativité limitée. Ancrée sur un territoire donné, l'ESS repose sur des dynamiques participatives et démocratiques et appuie son action sur le respect de critères éthiques, sociaux et écologiques en mettant l'accent sur la personne avant le profit. [...] Une entreprise de l'ESS est donc une organisation privée [...] à but non lucratif ou à lucrativité limitée qui produit des biens et des services en respectant les principes et valeurs de l'économie sociale et solidaire» (Chambre genevoise de l'ESS, 2010)

Le commerce équitable

Le commerce équitable est un système d'échange dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce et d'éliminer une partie du risque porté par les petits agriculteurs des pays en voie de développement, en leur permettant de compter sur un revenu minimal en échange de leur production. Sa démarche consiste à utiliser le commerce comme un levier de développement et de réduction des inégalités, en veillant à la juste rétribution des producteurs.

LA VALORISATION DES PERTES POST-RÉCOLTES DE L'AVOCAT PAR SA TRANSFORMATION EN HUILE

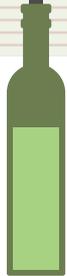


UNE ENTREPRISE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'unité de transformation sera organisée en entreprise sociale et solidaire dans laquelle la recherche du bien commun passera avant le profit.

UNE INNOVATION TECHNIQUE

Une presse d'extraction à froid sans besoins en énergie non renouvelable et adaptée au contexte sera produite. Elle sera conçue pour résister à la chaleur, à la poussière et à l'humidité, les trois facteurs de détérioration de la plupart des équipements du Sud. Les pièces seront facilement remplaçables sur place, afin de diminuer les coûts de maintenance et d'allonger la durée de vie de la presse.



UNE HUILE D'AVOCAT DE HAUTE QUALITÉ

Santé :

riche en vitamines A,D,E et en acides gras mono insaturés, l'huile est bénéfique pour les troubles cardiovasculaires et a des propriétés anti-inflammatoires.

Cosmétique :

Sa teneur élevée en acides gras essentiels et en antioxydants lui confère un pouvoir assouplissant régénérant et cicatrisant qui font d'elle un produit très recherché en cosmétique.

Alimentaire :

l'huile d'avocat extraite à froid a un goût très fruité et doux.



20%

Pour la région

80%

Pour la capitale
et l'exportation



AVOCATS de Kibili

50%

50%





FORMATION DES PRODUCTEURS

Les producteurs seront formés pour l'amélioration de la qualité des fruits et l'entretien des avocatiers de la zone, afin d'augmenter le rendement et de diminuer les pertes dues à une mauvaise récolte. L'amélioration de la qualité leur ouvrira de nouvelles opportunités sur le marché et un meilleur prix de vente.



STRUCTURATION DE L'UNION DES PRODUCTEURS

L'Union des producteurs sera formée à une meilleure gestion de la structure, pour défendre au mieux les intérêts de ses membres. Un dialogue entre les producteurs et les commerçants sera encouragé pour créer un climat de confiance et un schéma commercial gagnant pour chaque partie.



COMMERCE ÉQUITABLE ET BIO

L'huile produite à Kibili sera bio et équitable afin de préserver les sols et de rémunérer de façon juste les producteurs. Le commerce équitable de l'huile diminuera ainsi les risques portés par les producteurs en leur permettant de compter sur un revenu minimal en échange de leur production, malgré la volatilité des prix. La diminution des intermédiaires permettra également de payer les producteurs à un prix plus élevé.



MARCHÉ LOCAL



MARCHÉ NATIONAL



EXPORTATIONS

PHASE 1

PHASE PILOTE

(octobre/décembre 2015)

Essais techniques d'un processus d'extraction à froid d'huile d'avocat

Le partenariat mis en place avec le Cirad permettra de construire ou de transformer une presse déjà existante afin de réaliser les premiers essais sur le terrain et de connaître le rendement exact qu'il sera possible d'obtenir avec les avocats des montagnes de Kibili. Des premiers échantillons de différents types d'emballage et de conditionnement seront également testés pour leur résistance aux conditions tropicales.

Enquête de terrain sur la gouvernance et l'organisation de l'entreprise sociale

A la suite de l'étude théorique menée en Suisse sur l'économie sociale et solidaire, des tables rondes et des discussions seront organisées avec les villageois de la région de Kibili, l'Union de producteurs et les différents partenaires du projet. Cela permettra d'élaborer le type de gouvernance et la forme juridique de l'unité de transformation les plus adaptés à leur contexte social.

Mise en place des partenariats locaux

Pour une alliance Nord/Sud solide, le projet Kibili privilégiera les partenariats locaux et les activités réalisées sur le terrain seront mises en œuvre par des ONG locales. L'équipe du projet a déjà eu l'occasion de travailler avec la majorité de ces ONG dans le cadre de la mise en œuvre du PISA.

En tant que prestataires de service, elles agiront en termes d'appuis techniques, de structuration, de formations, de recherche et de suivi. Cette première mission de terrain permettra donc de lancer les appels d'offres pour le choix des prestataires et la mise en place des partenariats.

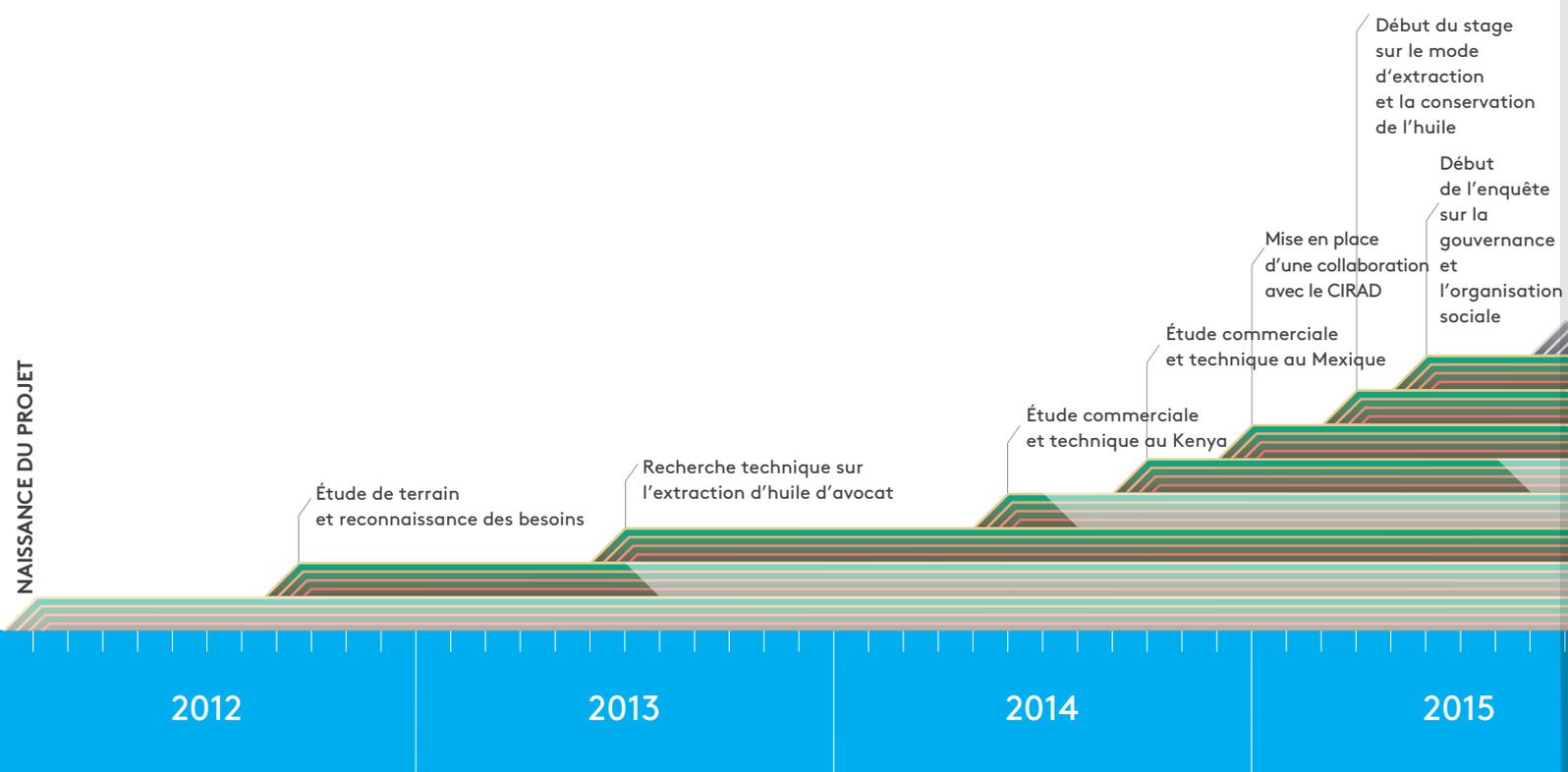
Enquête commerciale locale

Durant la mission de terrain, une enquête commerciale sera réalisée, afin de connaître les débouchés commerciaux aux niveaux local et national.

Recherche sur les énergies alternatives

La mise en place d'une unité de transformation de l'avocat performante, sans énergie non renouvelable, nécessite d'accéder à d'autres types d'énergie. Différentes pistes seront explorées durant cette première phase.

Un château d'eau et un four solaire, une malaxeuse ou encore une centrifugeuse alimentée par de l'énergie hydraulique, seront parmi les systèmes énergétiques renouvelables qui seront testés et développés en partenariat avec des institutions spécialisées dans le développement en Afrique.



PHASE 2

LANCEMENT

(janvier 2016 à mars 2017)

La phase de lancement comprend la mise en place concrète de l'unité de transformation et des outils parallèles qui permettront, au terme de la phase suivante, une autonomisation en terme de finance et de gestion. Cette phase comprend la formation des producteurs aux critères de qualité des fruits, le recrutement de l'équipe salariée, la mise en place d'un climat de dialogue et de confiance entre les commerçants, les producteurs, les autorités politiques et traditionnelles et les différents acteurs du développement associés au projet.

Au terme de cette phase, et à travers deux campagnes de récolte, l'unité de transformation devrait être capable d'absorber plus de 70 tonnes d'avocats frais pour une production d'environ 5 tonnes d'huile. Ces 70 tonnes seront dans un premier temps obtenues à travers les récoltes de 80 familles productrices d'avocats.

Au terme de cette phase de lancement, et selon les résultats des enquêtes commerciales, environ 80% de la production sera acheminée en Europe et 20% sera vendu sur le marché local à prix moindre.

PHASE 3

CROISSANCE ET DIVERSIFICATION

(avril 2017- 2019)

La troisième phase est une phase de croissance et de diversification de la production.

Cette deuxième année de production d'huile d'avocat devrait permettre d'atteindre la totalité des objectifs fixés en termes de rendement et de production, afin de toucher de façon directe les 800 personnes visées dans l'objectif de départ.

Il s'agit donc d'augmenter progressivement la production d'huile, et de travailler parallèlement sur des produits dérivés de l'huile (tels que des savons ou d'autres produits cosmétiques et culinaires) afin de tendre vers l'autonomisation complète de l'unité de transformation.

Cette phase permettra également de consolider les différents acquis en termes de structuration de l'Union des producteurs, d'amélioration de la filière de l'avocat, de finalisation des contrats de vente et de certification organique et de commerce équitable.

L'association Enfants des collines continuera à accompagner la structure de façon plus distante durant les deux années qui suivront la fin du projet, afin de se désengager progressivement. Le projet Kibili se soldera par la création de la première entreprise sociale et solidaire d'Afrique de l'Ouest produisant de l'huile d'avocat.

À FINANCER : 709'000.- CHF

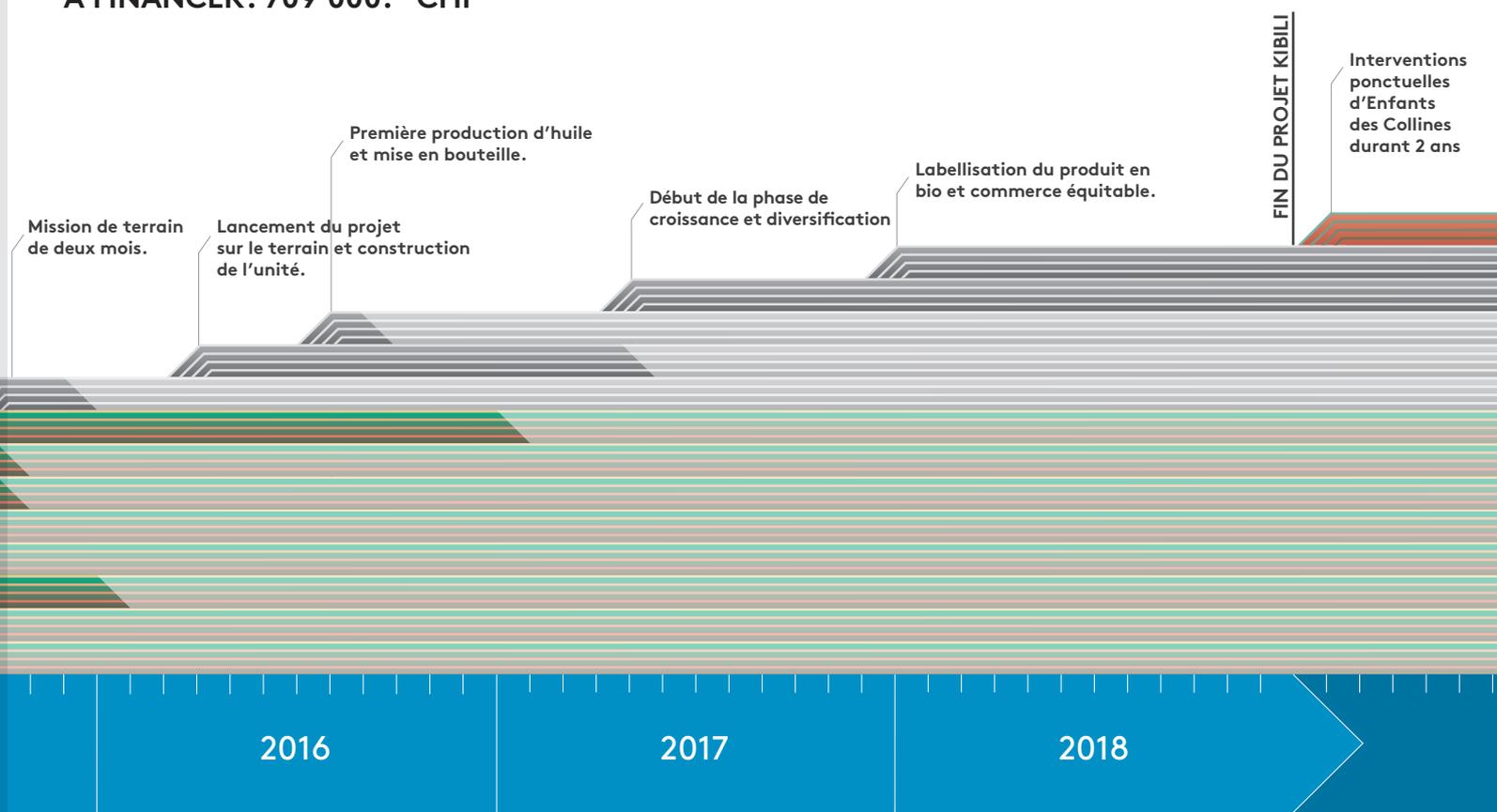


TABLEAU BUDGET

PHASE 1 : Phase de recherche

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	67'000
RECHERCHE DE TERRAIN	20'000
INVESTISSEMENT	46'000
MARKETING, COMMUNICATION ET RECHERCHE DE FONDS	13'000
SALAIRES	22'000
ADMINISTRATION	20'000
TOTAL PHASE 1	CHF 188'000

PHASE 2 : Phase de lancement

FONCTIONNEMENT UNITÉ DE TRANSFORMATION	19'000
FORMATION	19'000
MISSION DE TERRAIN ET SUIVI DE PROJET	27'000
INVESTISSEMENT	106'000
COMMUNICATION ET RECHERCHE DE FONDS	11'000
MARKETING ET COMMERCIALISATION	22'000
SALAIRES	41'000
ADMINISTRATION	21'000
TOTAL PHASE 2	CHF 265'000

PHASE 3 : Croissance et diversification

FONCTIONNEMENT UNITÉ DE TRANSFORMATION	29'000
FORMATION	8'000
MISSION DE TERRAIN ET SUIVI DE PROJET	29'000
INVESTISSEMENT	112'000
COMMUNICATION ET RECHERCHE DE FONDS	15'000
MARKETING ET COMMERCIALISATION	38'000
SALAIRES	49'000
ADMINISTRATION	21'000
TOTAL PHASE 3	CHF 301'000



BUDGET TOTAL DES TROIS PHASES :

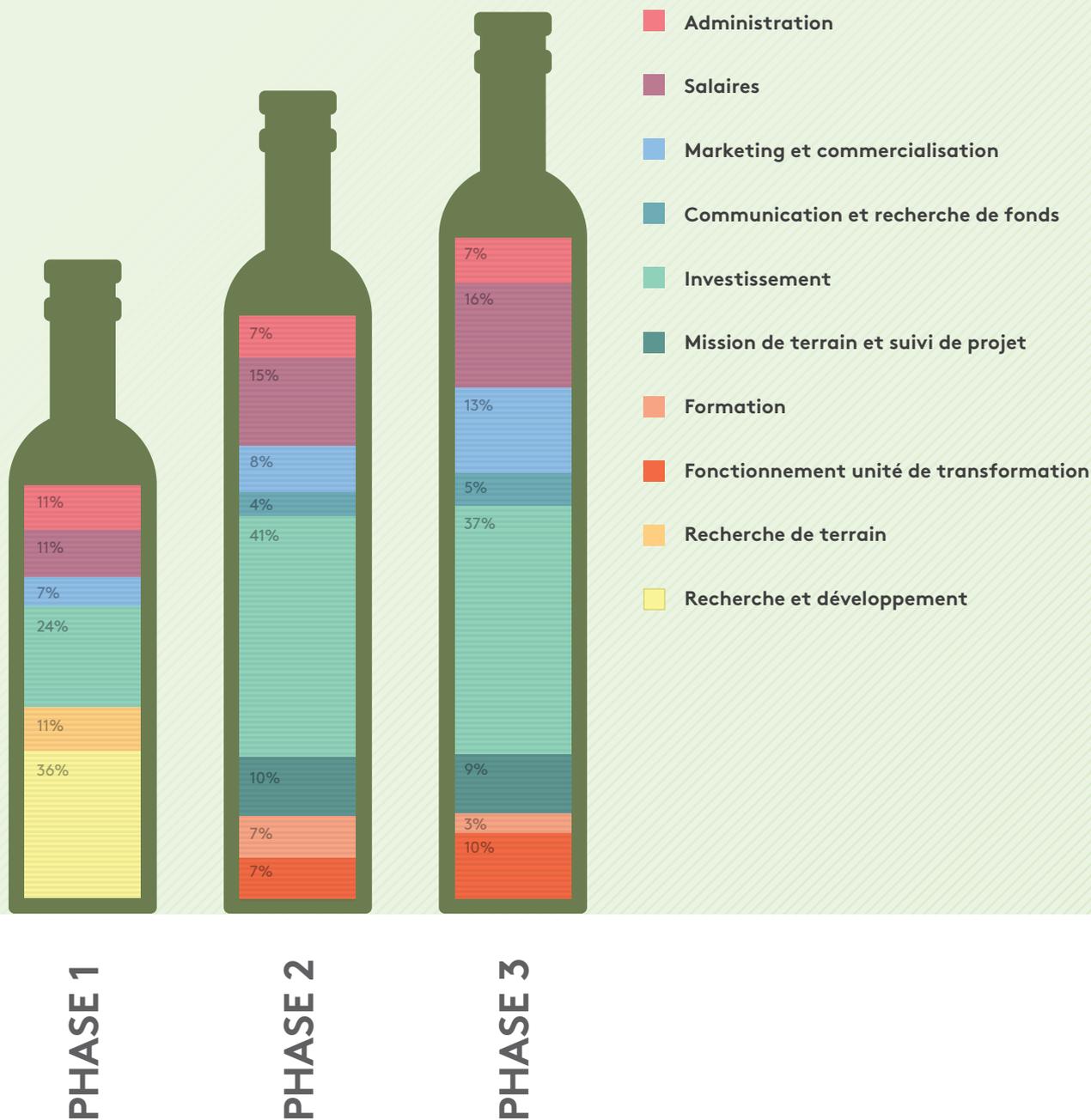
Fonds propres Enfant des collines

À FINANCER

CHF 754'000

- CHF 45'000

CHF 709'000



CLEA RUPP
 Coordinatrice du projet Kibili
 Présidente d'Enfants des collines
 Rue de la Vigie 3
 1003 Lausanne
 clea.rupp@graduateinstitute.ch

ROMAIN JAVAUX
 Assistant à la coordination
 Spécialiste en agronomie
 r.javaux@gmail.com

 www.enfantsdescollines.ch
 +41 78 725 47 92



Le Projet Kibili vise l'amélioration de chaque étape de la chaîne de valeurs de l'avocat, avec comme axe principal la transformation du fruit en huile. Ancré localement en Guinée, ce projet a également une vocation globale parce qu'il met en oeuvre des innovations qui pourront être reproduites dans d'autres lieux. Son point fort, qui fait aussi sa particularité, est de travailler uniquement sur l'existant, pour le rentabiliser grâce à des innovations ciblées.



UNE INNOVATION TECHNIQUE

Grâce à une innovation technique pour extraire l'huile d'avocat à froid, adaptée à des contextes difficiles et sans besoin énergétique non renouvelable, les producteurs du Sud pourront avoir accès à la plus-value de la transformation de leur produit et diminuer drastiquement leurs pertes. Des solutions bon marché mais novatrices pour le stockage et le conditionnement des fruits seront également mises en oeuvre.



UNE INNOVATION ORGANISATIONNELLE

À travers la mise en place d'une entreprise sociale et solidaire, des protocoles novateurs de décisions collectives pourront être pensés et institués en tenant compte du contexte culturel. Cette forme d'organisation novatrice permettra de repenser les procédés redistributifs de l'entreprise privée afin qu'ils profitent à l'ensemble de la communauté en améliorant grandement le cadre de vie des villages concernés.



UN COMMERCE DOUBLEMENT ÉQUITABLE

La commercialisation des produits sera pensée selon les préceptes du commerce équitable, éliminant une partie du risque porté par les producteurs grâce à des contrats stables et à des prix d'achat équitables. La commercialisation sera organisée de sorte que les prix de vente élevés sur le marché européen contribuent à faire baisser le prix de vente sur le marché local. Ainsi, le produit final répondra au pouvoir d'achat des différentes populations.